



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2601 712

Le 11 mars 2026

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des événements impliquant des coups de feu

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 29 janvier 2026, visant à obtenir les documents suivants :

Nombre d'événements pour lesquels la Sûreté du Québec a été amenée à ouvrir une enquête à la suite de coups de feu tirés dans les régions suivantes :

- Côte-Nord;
- Bas-Saint-Laurent;
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;

Les données ventilées par région et par année de 2022 à 2025.

Pour ces mêmes événements, le nombre de décès qui y sont liés, ventilé par région et par année de 2022 à 2025

Conformément à la Loi sur l'accès, nous vous transmettons ci-dessous deux tableaux faisant état des renseignements que nos systèmes d'information nous permettent d'extraire, soit le nombre de dossiers de la Sûreté du Québec ouverts à la suite de décharges d'arme à feu ainsi que le nombre de décès reliés auxdits dossiers.

NOMBRE DE DOSSIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC* RELATIFS À LA DÉCHARGE D'ARME À FEU

Nombre de dossiers	2022	2023	2024	2025	Total général
Bas-Saint-Laurent	4	4	11	6	25
Côte-Nord	7	6	20	27	60
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	4	6	4	15
Total général	12	14	37	37	100

NOMBRE DE DÉCÈS RELIÉS AUX DOSSIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC* RELATIFS À LA DÉCHARGE D'ARME À FEU

Nombre de décès reliés	2023	2024	2025	Total général
Bas-Saint-Laurent	1	1	0	2
Côte-Nord	0	0	1	1
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	0	0	1	1
Total général	1	1	2	4

*Veuillez prendre note que les dossiers non fondés ont été exclus.

Source : Direction du soutien à la performance, Sûreté du Québec

Mise à jour : 2026-02-05

Afin de vous permettre d'apprécier ces tableaux à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé


Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels